



Assemblée générale

Distr. générale
11 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 114 c) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres élections :
élection de cinq membres du Comité d'organisation
de la Commission de consolidation de la paix

Lettre datée du 8 novembre 2016, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Représentante permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Après avoir consulté les 10 principaux pays fournisseurs de contingents, j'ai l'honneur de vous informer que les cinq États Membres suivants représenteront la catégorie des pays fournisseurs de contingents au Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 : Bangladesh, Éthiopie, Inde, Pakistan et Rwanda.

J'espère que la présente décision facilitera l'élection d'autres États Membres de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social au Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.

La Représentante permanente
(*Signé*) Maleeha **Lodhi**

